

Revenus des ménages

Au premier trimestre 2022, le revenu disponible brut (RDB) des ménages a diminué (-0,5 % après +1,9 % au trimestre précédent), principalement par contrecoup mécanique du versement comptabilisé fin 2021 de « l'indemnité inflation »¹. Compte tenu par ailleurs de l'accélération des prix de la consommation, le pouvoir d'achat du RDB par unité de consommation a fortement diminué (-1,9 %). Au deuxième trimestre, le RDB des ménages se redresserait, soutenu par le dynamisme de la masse salariale et notamment des salaires, et ce malgré la diminution concomitante des prestations sociales versées au titre de l'activité partielle ou des arrêts maladie.

Pour le second semestre, la prévision de revenu des ménages a été effectuée en s'appuyant sur les annonces publiques disponibles concernant les mesures de soutien au pouvoir d'achat. Cela ne préjuge pas des mesures précises qui seront instaurées *in fine* : en effet leurs contours et leurs modalités sont susceptibles d'évoluer avant leur mise en place effective. Il s'agit donc plutôt d'illustrer comment le revenu global des ménages pourrait évoluer conditionnellement aux hypothèses listées dans l'**encadré**.

Sous ces hypothèses, le RDB des ménages serait très dynamique, au troisième comme au quatrième trimestre, porté tout à la fois par les salaires des secteurs marchands et publics et par les mesures de soutien sous forme de versements de prestations et de baisses de prélèvements. Au total, le RDB des ménages augmenterait de 4,1 % en euros courants en 2022, dont environ un point de pourcentage du fait des mesures de soutien intégrées dans ce scénario.

En particulier, au troisième trimestre, les revenus d'activité bénéficieraient du dynamisme des salaires avec tout à la fois la reconduction de la prime Pepa (dont le plafond serait triplé), la revalorisation du point d'indice pour les agents de la fonction publique (supposée de +3 % en juillet dans notre scénario) et une probable nouvelle revalorisation du Smic (qui pourrait intervenir pendant l'été). En outre, les prestations sociales seraient tirées par la revalorisation anticipée des retraites, des minimas sociaux, de la prime d'activité et des allocations familiales (+4 % de revalorisation supposée effective dès le 1^{er} juillet). Les revenus de la propriété seraient quant à eux soutenus par une nouvelle hausse du taux de rémunération du livret A (lequel atteindrait environ 2 % au 1^{er} août dans le scénario retenu ici).

Au quatrième trimestre, le RDB des ménages continuerait d'être porté par les revenus d'activité mais également par une baisse des prélèvements fiscaux et sociaux. Cette baisse résulterait de la suppression de la contribution à l'audiovisuel public, supposée effective en 2022, laquelle s'ajouterait à la poursuite de la baisse de la taxe d'habitation pour les 20 % de ménages les plus aisés (cette taxe ayant déjà été supprimée pour les autres ménages).

Du fait de l'évolution des prix de la consommation, qui resteraient très dynamiques avant de ralentir en fin d'année, le pouvoir d'achat du RDB des ménages diminuerait au deuxième trimestre (-1,0 %) puis se redresserait nettement au second semestre (de l'ordre de +1 % à chaque trimestre). Sur l'ensemble de l'année 2022, il diminuerait de 0,6 % (soit -1,0 % par unité de consommation). ●

¹ « L'indemnité inflation » désigne le versement de 100 € aux personnes résidant en France et dont les revenus d'activité ou de remplacement sont inférieurs à 2 000 € nets par mois, dans l'optique de compenser notamment l'impact de la hausse récente des prix des carburants sur le pouvoir d'achat. Ce versement a concerné environ 38 millions de personnes. La prime a été versée fin 2021 ou début 2022, selon les situations. Toutefois, le droit à la prestation ayant été établi fin 2021 (son éligibilité repose en effet sur la situation des personnes à la date d'octobre 2021), la prestation est comptablement enregistrée dans sa totalité au quatrième trimestre 2021, conformément au principe d'enregistrement en droits constatés.

► 1. Composantes du revenu disponible brut des ménages

variations en %

	Variations trimestrielles								Variations annuelles			
	2021				2022				2019	2020	2021	2022
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Revenu disponible brut (100 %)	-0,2	0,6	1,4	1,9	-0,5	0,6	2,6	2,2	3,4	1,1	4,0	4,1
dont :												
Revenus d'activité (72 %)	0,8	0,9	3,8	1,1	0,9	1,1	2,0	1,4	3,1	-3,8	7,2	6,2
Masse salariale brute (64 %)	0,9	1,0	4,6	1,3	1,0	1,2	2,2	1,5	3,2	-3,9	7,4	7,1
EBE des entrepreneurs individuels* (8 %)	-0,1	0,1	-2,1	-0,7	0,0	0,3	0,5	0,2	2,4	-2,9	6,0	-1,1
Prestations sociales en espèces (35 %)	-0,3	0,1	-2,7	2,7	-1,5	-0,8	3,1	0,7	2,9	9,3	-1,5	0,2
EBE des ménages purs (14 %)	-0,1	0,5	0,8	1,0	-0,7	1,1	1,8	0,9	3,2	0,8	2,2	2,6
Revenus de la propriété (6 %)	2,3	0,3	1,0	1,8	3,9	2,3	2,1	1,3	-2,3	-7,8	6,9	9,2
Prélèvements sociaux et fiscaux (-27 %)	3,2	0,6	1,9	0,4	2,8	0,7	1,0	-2,8	0,5	-3,5	4,6	4,6
Prix de la consommation des ménages	0,7	0,2	0,7	0,8	1,3	1,6	1,7	1,1	0,8	0,9	1,6	4,7
Pouvoir d'achat du RDB	-0,9	0,4	0,6	1,1	-1,8	-1,0	0,9	1,1	2,6	0,2	2,3	-0,6
Pouvoir d'achat par unité de consommation	-1,0	0,3	0,5	1,0	-1,9	-1,1	0,8	0,9	2,0	-0,2	1,9	-1,0

■ Préviation

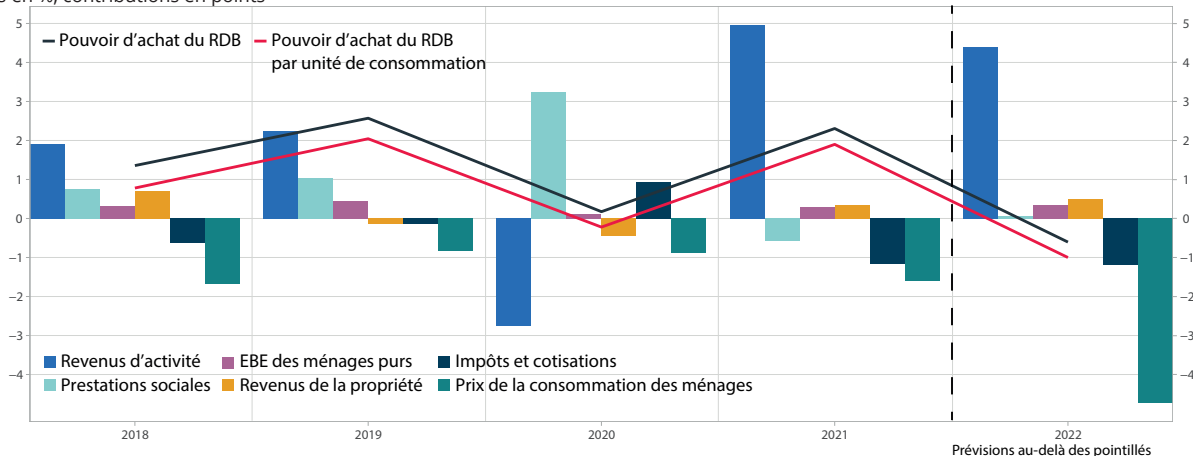
Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2019.

* l'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles, Il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Source : Insee

► 2. Variation annuelle du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages et ses principales contributions

variations en %, contributions en points

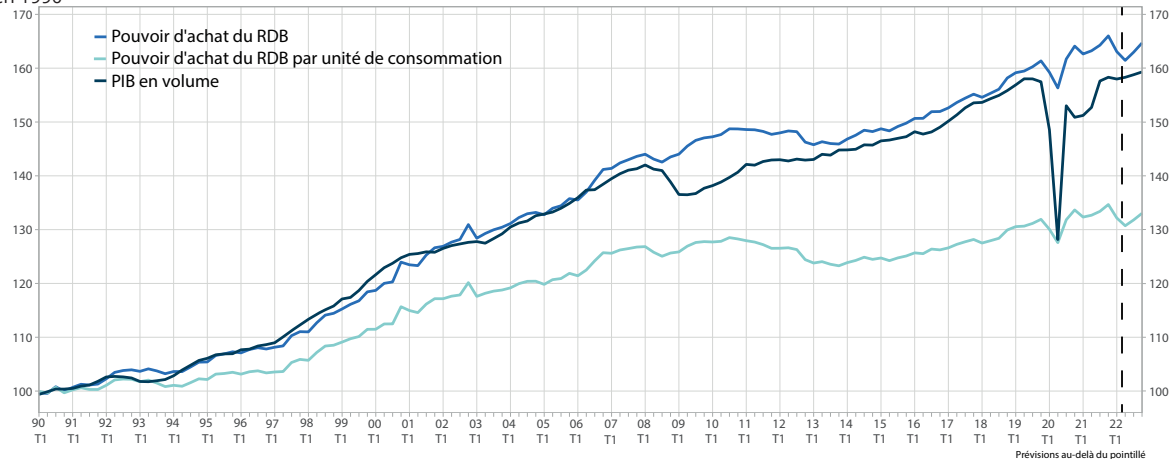


Lecture : le pouvoir d'achat du RDB des ménages diminuerait de 0,6 % en 2022. La principale contribution à cette évolution serait celle des prix de la consommation des ménages, qui s'élèverait à -4,7 points.

Source : Insee

► 3. Évolution depuis 1990 du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages et du PIB

base 100 en 1990



Source : Insee

Hypothèses retenues pour la prévision de pouvoir d'achat du RDB des ménages en 2022

Les mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages peuvent prendre plusieurs formes, en contribuant soit à augmenter les revenus, soit à limiter les hausses de prix.

S'agissant des prix, la prévision présentée dans cette *Note de conjoncture* (► [fiche](#) Prix à la consommation) intègre les mesures déjà en vigueur, qui ont contribué à limiter la hausse de l'inflation au premier semestre, et dont la prolongation jusqu'à la fin de l'année 2022 a été annoncée publiquement : c'est le cas notamment du bouclier tarifaire sur les tarifs réglementés du gaz et de l'électricité. S'agissant de la remise à la pompe de 15 c€ HT, en vigueur depuis le 1^{er} avril, notre prévision fait l'hypothèse d'un prolongement jusqu'à la fin août, puis d'une réduction progressive jusqu'à la fin de l'année.

S'agissant des revenus, plusieurs mesures de soutien ont d'ores et déjà fait l'objet d'annonces publiques et ont donc été intégrées dans notre scénario. Néanmoins tous les détails de leurs modalités ne sont pas encore connus au moment de la réalisation de cette prévision. Les hypothèses suivantes ont donc été intégrées à la prévision, de façon illustrative, sans préjuger des modalités qui seront retenues *in fine* par les pouvoirs publics :

- **Salaires** : notre scénario fait l'hypothèse de la reconduction au second semestre 2022 de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa) et du triplement de son plafond (► [fiche](#) Salaires). Par ailleurs, concernant la fonction publique, une revalorisation du point d'indice de 3 % à partir du 1^{er} juillet a été intégrée à la prévision. Ces deux mesures contribueraient globalement à augmenter le revenu disponible brut des ménages à hauteur de +0,3 point en 2022 (+0,1 point pour l'extension de la Pepa, +0,15 point pour la revalorisation du point d'indice de la fonction publique) ;
- **Prestations sociales** : une revalorisation de 4 % des retraites et des prestations sociales (dont les minima sociaux, les allocations familiales et la prime d'activité) a été intégrée à la prévision (effet estimé à +0,4 point sur le RDB des ménages en 2022). En outre, des mesures ponctuelles d'aides pour les dépenses de carburants et d'alimentation pourraient soutenir également le RDB des ménages. À titre illustratif, l'hypothèse forfaitaire d'un effet de +0,1 point sur le RDB de 2022 a été retenue ici ;
- **Prélèvements sociaux et fiscaux** : notre scénario fait l'hypothèse de la suppression de la contribution à l'audiovisuel public au quatrième trimestre 2022. Par ailleurs, il intègre une baisse des cotisations sociales au niveau du Smic pour les travailleurs indépendants. Ces deux mesures soutiendraient le RDB des ménages à hauteur de +0,2 point, surtout du fait de la suppression de la contribution à l'audiovisuel public.

Ces différentes mesures de soutien aux revenus contribueraient à rehausser le RDB des ménages de l'ordre d'un point en 2022 (► [tableau](#)). Le RDB serait soutenu par ailleurs par des revalorisations automatiques (indexation du Smic, augmentation probable de la rémunération du livret A). L'évolution du pouvoir d'achat, calculée comme la différence entre l'évolution du RDB et celle du prix de la consommation des ménages, bénéficierait en outre des mesures visant à limiter les hausses de prix, listées au début de cet encadré. ●

► Mesures de soutien au revenu des ménages (hors limitations de prix) intégrées dans le scénario de prévision et impact estimé sur leur revenu disponible brut en 2022

Mesures intégrées dans le scénario de prévision	Impact sur le revenu disponible brut des ménages en 2022 (en point)
Salaires	
Reconduction et triplement de la prime Pepa	
Revalorisation de 3 % du point d'indice des agents de la fonction publique	+0,3
Prestations sociales	
Revalorisations de 4 % des retraites, des minima sociaux, de la prime d'activité et des allocations familiales	+0,5
Mesures ponctuelles d'aides pour les dépenses de carburants et d'alimentation	
Prélèvements sociaux et fiscaux	
Suppression de la contribution à l'audiovisuel public	+0,2
Baisse des cotisations versées par les indépendants	
Ensemble des mesures de soutien au revenu des ménages intégrées dans le scénario de prévision	+1,0

Lecture : ce tableau propose un chiffrage des hypothèses retenues dans le scénario de prévision, s'agissant des mesures de soutien au revenu des ménages envisagées en 2022.

Source : calculs Insee